

Liberté Égalité Fraternité

Annexe n° 13 à l'arrêté du préfet de la région Bretagne n°R53-2024-12-31-00009 du 31 décembre 2024 réglementant l'exercice de la pêche maritime des poissons migrateurs et de la pêche en estuaires en Bretagne

Daoulas/Camfrout/Faou/Aulne/Douffine

